

DATE DE PUBLICATION : 13 octobre 2025
Le directeur régional Normandie
Délégation de signature
Vu la délégation de signature donnée par Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l'Economie et du Réseau, le 1 ^{er} mars 2023 ; Délégation permanente est donnée à M. Patrick DOMERGUE, directeur départemental de l'Orne et, en cas d'absence ou d'empêchement à Mme Sylvie FLOCH-LAIME, adjointe au directeur départemental de l'Orne, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités de la succursale d'Alençon. M. Patrick DOMERGUE, reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de la zone de compétence de la succursale d'Alençon.
M. Patrick DOMERGUE peut subdéléguer sa signature aux cadres placés sous son autorité et, en cas

d'absence ou d'empêchement de ceux-ci, à des assistants, placés sous leur autorité et dans la limite des

attributions de ces derniers.

Fait à Rouen, le 13 octobre 2025

Eric VILLENEUVE